

# ParisDOC

CINÉMA DU RÉEL  
WORKS-IN-PROGRESS

UNE PLATEFORME SUR-MESURE POUR **PENSER, DISCUTER ET PLANIFIER** LE FUTUR DE VOTRE FILM

ParisDOC Works-in-Progress soutient activement la distribution et la promotion de longs métrages documentaires en mettant en relation porteurs de projets (réalisateurs et producteurs) et professionnels à une étape décisive du processus de production.

Des films en cours documentaires inédits, français et internationaux, seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du Réel de promouvoir une diversité d'écritures, ainsi que de leur potentiel à répondre aux recherches des professionnels présents.

Critères de sélection :



Entre les étapes de **fin de montage** et de **post-production** d'un long-métrage documentaire



Projets **nouveaux** et **inédits**



Témoignant d'un potentiel pour une **distribution salle, digitale** ou **TV**, les **festivals** ou **ventes**

Ces films en cours auront l'opportunité d'être projetés, une fois, en intégralité et conditions « cinéma », à un public soigneusement sélectionné, constitué d'experts français et internationaux jouant un rôle actif et stratégique pour la visibilité des films : **programmeurs de festivals, agents de vente, programmeurs TV, distributeurs salle, plateformes web et exploitants.**

Chaque projection sera suivie de discussions actives entre producteurs/réalisateurs et professionnels, qui seront en mesure de fournir consultation, des conseils stratégiques et une occasion unique d'établir une collaboration de travail.

ParisDOC Works-in-Progress est une occasion unique pour les porteurs de projets de réfléchir et de construire le parcours de leur film dans un environnement stimulant, et pour les professionnels d'accéder en exclusivité à de nouveaux projets prometteurs dans leurs étapes finales de production.

- Les inscriptions sont ouvertes du **20 novembre 2019** au **15 janvier 2020** -

Plus d'informations sur les autres activités ParisDOC sont disponibles sur notre site web

# RÈGLEMENT

## Inscription – ParisDOC Works-in-Progress

L'inscription au programme ParisDOC Works-in-Progress est gratuite et ouverte à tous les pays.

Vos informations et votre vidéo resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du processus de sélection de ParisDOC Works-in-Progress.

Les critères de sélection sont:

- Projets documentaires long métrage entre les étapes de fin de montage et de post-production
- Films nouveaux et inédits
- Compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du réel
- Recherche de distribution cinéma, TV ou digitale, parcours en festivals et ventes

Les projets proposés doivent être des longs-métrages documentaires dont la durée en cours est au moins de vingt minutes. Il est nécessaire qu'une première version de montage soit terminée (les bandes annonces et courts extraits ne suffisent pas à remplir une candidature).

Les projets peuvent être soumis en français ou en anglais. Pour les films dans d'autres langues, des sous-titres dans l'une de ces deux langues doivent être disponibles.

Les projets sélectionnés seront notifiés d'ici la fin février.

Une accréditation professionnelle (d'une valeur de 50 €) pour les porteurs de projets sélectionnés est fournie aux participants, vous donnant accès à toute la programmation du festival et aux activités de ParisDOC.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants, mais une participation financière pourra être étudiée par le festival en cas de sélection pour les porteurs de projets venant de l'étranger.

Les films seront projetés une fois, entre le 16 et le 19 mars, dans l'un des lieux partenaires de Cinéma du réel à Paris, devant un public de professionnels français et international.

Chaque projection est suivie d'une rencontre entre les représentants du projet et les représentants de l'industrie et des RV en one-to-one pourront être organisés à la demande.

Les films présentés sont des films en cours, leurs projections ne peuvent donc pas être considérées comme des premières mondiales.

La sélection des films sera dévoilée par l'intermédiaire des multiples canaux de communication de Cinéma du réel (site internet, page Facebook, newsletters, communiqués de presse et brochure ParisDOC de présentation des projets, qui sera distribuée aux professionnels du festival).

À moins que la langue d'origine du film soit l'anglais (un anglais compréhensible, y compris pour les non-parfaitement bilingues), les copies de projection des WIP sélectionnés devront être sous-titrées en anglais.

Si votre projet est sélectionné, vous acceptez de nous fournir les éléments nécessaires à la communication, du matériel de projection de qualité (DCP, ProRes, HQ) et à accompagner en personne le projet au festival.

Aucun film ne peut être retiré du programme après l'annonce de la sélection.

Les porteurs de projet sont responsables de l'envoi des copies de projection.

Nous vous demandons de bien vouloir insérer le logo de ParisDOC-Cinéma du Réel dans le générique d'ouverture de la version d'exploitation du film. Si vous ne parvenez pas à faire apparaître le logo dans le générique d'ouverture, le logo doit apparaître dans le générique final.

Pour toute demande spécifique concernant l'initiative, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: [cinereel-parisdocus@bpi.fr](mailto:cinereel-parisdocus@bpi.fr)

Si vous acceptez et comprenez ces conditions, veuillez remplir le formulaire d'inscription.

**\*CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JANVIER 2020\***